



## Conseil économique et social

Distr. générale  
13 juin 2019  
Français  
Original : anglais

---

### Session de 2019

26 juillet 2018-25 juillet 2019

Point 5 de l'ordre du jour

Débat de haut niveau

### **Déclaration présentée par International Eurasia Press Fund, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social\***

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 30 et 31 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

---

\* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



## Déclaration

Le thème retenu pour la session de 2019 du Conseil économique et social, « Donner des moyens d'action aux populations et assurer l'inclusion et l'égalité », est un élément fondamental du débat international sur la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 afin de mesurer les progrès accomplis en ce sens et l'établissement des priorités visant à trouver les solutions qui permettront de répondre aux besoins spécifiques des personnes laissées de côté dans le processus de développement. En 2015, avec l'adoption des objectifs de développement durable, le monde est convenu que le moment était venu de résoudre définitivement le problème de l'inégalité, qui se traduit par un développement inégal et non viable, lequel crée à son tour de l'instabilité. Près de quatre années se sont écoulées depuis l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et il est temps de porter un regard franc sur les inégalités économiques et sociales dans les États et entre eux, qui ont conduit à l'émergence des menaces contemporaines pesant sur le développement durable de notre planète.

L'International Eurasia Press Fund (IEPF) – une organisation non gouvernementale internationale, a été créée en 1992. Sa devise est « paix à la maison, paix dans le pays, paix dans le monde » et elle poursuit l'objectif à long terme de soutenir le rétablissement de la paix mondiale et le développement équitable et durable. Depuis sa création, l'IEPF a étendu le champ géographique de son activité aux États post-soviétiques, asiatiques et européens, a noué des liens de bonne collaboration avec les entités de l'ONU, le Département d'État des États-Unis, la Commission européenne, l'Institut international de la presse, le Bureau international de la paix, différentes missions diplomatiques étrangères et organisations internationales établies en Azerbaïdjan, ainsi que des structures gouvernementales et non gouvernementales. Il travaille en partenariat à la mise en œuvre de divers projets humanitaires, sociaux, médiatiques et éducatifs qui visent à soutenir les catégories vulnérables de la population, en particulier les femmes et les enfants, les victimes de mines terrestres, les réfugiés et les personnes déplacées dans les régions touchées par la guerre, afin d'assurer leur réinsertion dans la société, leur autonomisation et leur égalité de traitement. Actuellement, les travaux de l'IEPF sont orientés dans cinq grandes directions : le développement des médias et de la société civile, le rétablissement de la paix et le règlement des conflits, le développement communautaire, les questions relatives aux réfugiés et aux personnes déplacées, et l'éducation.

Nous sommes d'avis que chaque personne devrait contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable. Dans le monde entier, des millions de personnes – dirigeants politiques, chercheurs, groupes de la société civile et jeunes – ont œuvré à élaborer le programme de développement durable et à définir les 17 objectifs de développement durable pour veiller à ce que tout le monde travaille ensemble en faveur de leur concrétisation pour un avenir durable.

Il est impératif de lutter contre le problème de l'inégalité, y compris l'inégalité de droits des réfugiés et des personnes déplacées. Les guerres, les conflits ethniques et religieux, les litiges territoriaux, les attaques terroristes, la crise économique et les catastrophes environnementales de notre époque produisent des conséquences dévastatrices sans précédent qui ont une incidence directe sur le développement équitable et durable de la société. Les conflits en cours dans plus de 50 pays dans le monde, ainsi que les catastrophes les plus graves et les risques écologiques et économiques liés aux guerres ont forcé plus de 65 millions de personnes à quitter leurs foyers. Dans la plupart des cas, les droits de ces personnes à la vie, à l'éducation et au travail sont bafoués et elles se trouvent laissées de côté dans le processus de développement.

L'Azerbaïdjan est l'un de ces pays, qui subit un nettoyage ethnique et souffre d'une occupation s'étant traduite par la présence de 1,2 million de réfugiés et de personnes déplacées dans le pays. Au cours de la seule année 1989, avec l'aide de l'armée soviétique, près de 300 000 Azerbaïdjanais ont été déportés d'Arménie. Étant donné que la population de l'Azerbaïdjan atteint aujourd'hui 10 millions de personnes, le nombre de réfugiés et de déplacés par habitant est nettement plus élevé que dans d'autres pays. Entre 1988 et 1993, les forces arméniennes ont occupé 20 % des terres azerbaïdjanaises – les territoires du Nagorno-Karabakh et 7 régions adjacentes. Dans les territoires occupés d'Azerbaïdjan, plus de 900 établissements et 150 000 appartements d'une surface totale de 9,1 millions de mètres carrés, 4 366 installations sociales et culturelles, 7 000 bâtiments publics, 2 389 installations industrielles et agricoles, 1 025 écoles, 855 jardins d'enfants, 4 sanatoriums et complexes touristiques, 798 établissements médicaux, 927 bibliothèques, 1 510 établissements culturels, 598 installations de communication et plus de 40 000 objets de musée ont été détruits. Le droit à la propriété et le droit à vivre dans des conditions pacifiques et durables de plus d'un million de personnes ont été gravement bafoués. La dévastation des zones occupées, les dégâts subis par l'agriculture, les infrastructures, l'industrie et les trésors historiques doivent cesser au plus vite pour rétablir pacifiquement l'ordre et la règle de droit. La communauté internationale doit prêter une attention plus étroite à cette situation qui perdure depuis près de 30 ans. Malgré l'adoption de quatre résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies (822, 853, 874 et 884) pendant le conflit, qui exigent le retrait immédiat et inconditionnel des Forces armées arméniennes des territoires azerbaïdjanais, l'Arménie ignore toutes les résolutions qui constituent un élément crucial pour le règlement du conflit du Nagorno-Karabakh entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan et, du même coup, la poursuite du développement durable et équitable de la région du Caucase méridional.

L'engagement global des États Membres à ne « pas faire de laissés-pour-compte » nous impose de lutter contre les inégalités, d'identifier clairement toutes les formes de discrimination et de les éliminer pour veiller à ce que la voix de chaque personne soit entendue. Il est important de s'assurer que toutes les personnes aient un égal accès aux droits fondamentaux, y compris le droit d'étudier et de travailler. De ce point de vue, le rôle de la société civile et des organisations non gouvernementales est essentiel. La promotion de l'égalité d'accès doit privilégier l'enseignement professionnel fondé sur les besoins dans des métiers non traditionnels, en particulier à destination des filles, des femmes, des réfugiés, des déplacés et des personnes handicapées. Les stratégies à adopter à ces fins doivent tenir compte des différences culturelles, géographiques et écologiques et des problèmes liés à la pauvreté et à l'ignorance. De surcroît, il est indispensable de travailler aux projets visant à soutenir le développement de la jeunesse et son intégration dans le processus de prise de décision. En outre, nous devons consolider les institutions chargées de la protection du droit à l'égalité des réfugiés et des personnes déplacées. Il ne doit exister aucune discrimination entre les réfugiés et déplacés anciens ou nouveaux. Les droits de ces personnes doivent être protégés au niveau national et international.

Pour conclure, l'International Eurasia Press Fund tient à signaler que la présente session du Conseil économique et social est une plateforme utile pour réfléchir aux principaux points et susciter des propositions précises à partir d'une approche unique du rôle et de la participation de la société civile à la promotion de l'égalité. Dans la période actuelle d'instabilité et d'inégalité dans le monde, l'International Eurasia Press Fund, dont la devise est « paix à la maison, paix dans le pays, paix dans le monde », convient que le moment est venu de résoudre, sinon définitivement, au moins largement, le problème de l'inégalité, qui est lié au développement durable économique et social, mais aussi politique. Il est temps d'envisager avec franchise les

causes de l'inégalité et de travailler ensemble à promouvoir le rôle de la société civile en partenariat avec les gouvernements pour permettre aux personnes qui vivent dans les situations les plus difficiles d'être les porte-voix de la vérité dans le monde. Nous appelons donc la communauté internationale, les entités des Nations Unies, les organisations gouvernementales et non gouvernementales, les représentants de la société civile et les structures médiatiques à conclure un partenariat mondial afin d'accroître l'attention portée à la résolution équitable des conflits, à la libération des territoires occupés, à la création de conditions équitables pour tous les réfugiés et déplacés par tous les moyens, et à l'avènement d'un développement durable et d'un environnement pacifique.

---